



# Le béret qui fume



**Snupfen**  
Union  
Syndicale  
**Solidaires**

région LORRAINE

# H&M

## VOUS

# déshabillent !

Spring collection 2006  
Enter the campaign

Top  
14,90 €

- On divise les prix agences par deux !
- grande promo sur les cadres !
- Les femmes d'abord !
- Pour HH et MM, c'est OO KK ! (blague "visiteurs")
- TOUT DOIT DISPARAÎTRE !**

(Détournement, réalisé avec trucage)

## Région LORRAINE

### Principaux responsables syndicaux

#### Secrétaire Régional :

Denis LAGNEAUX, MF de Bénaveau, 183 bis rue du Général de Gaulle - 88000 CHANTRAINE  
03.29.64.68.55

06.24.36.69.62

#### Secrétaires Régionaux Adjointes :

François LUKAS, MF Saint-Hubert - 57430 SARRALBE

03.87.97.94.97

Stephan DILLENSCHNEIDER, MF de Bellefontaine n° 1 - 54250 CHAMPIGNEULLES

03.83.38.28.81

#### Trésorier Régional :

Jean-Etienne BEGIN, MF de Wuisse - 57170 WUISSE

03.87.86.22.71

#### Chargés des personnels administratifs :

Odile FEVE : 03.83.17.74.54

Christine DENIS : 03.83.17.74.36

Jean-Michel FREBILLOT : 03.29.94.00.53

#### Responsables par départements :

Meurthe et Moselle : Stephan DILLENSCHNEIDER, MF de Bellefontaine n° 1 - 54250 CHAMPIGNEULLES

Meuse : Adrien OCHEM, MF de la Vaux Raguy n°8 55120 CLERMONT EN ARGONNE 03.29.88.43.07

Moselle : François LUKAS, MF Saint-Hubert - 57430 SARRALBE 03.87.97.94.97

Vosges : Jean Philippe HAEUSSLER, Chalet "Les Myrtilles" - 88000 EPINAL 03.29.35.04.90

#### CHS Régional :

François PETITGAND MF - 54470 FEY EN HAYE

03.83.81.18.44

Gilles BILOT, Jean Philippe HAEUSSLER, René SEGER, Christine DENIS, Claude CARNAISSE

#### Représentants lorrains aux instances nationales :

CTPCentral :

Stephan DILLENSCHNEIDER, Henri HAUSER

#### Représentant SNUPFEN à l'APAS Lorraine (président) :

Alain LARCHER, ONF La Colombière 4 rue A. Vitu 88020 EPINAL CEDEX

#### Le béret qui fume :

**Rédaction** : Gilles BILOT, 61 chemin des Epinettes - 88400 GERARDMER

03.29.63.32.16

**Maquette** : Carine LETSCHER, MF AUDVILLER - 57430 LE VAL DE GUEBLANGE

03.87.01.63.07

### Représentants dans les agences de Lorraine

#### Nancy-Nord :

Claude CARNAISSE

totoss@tele2.fr

Stephan DILLENSCHNEIDER

#### Sarrebourg :

Thierry PFEIFFER

thierry.pfeiffer@onf.fr

Raymond SCHARFF

raymond.scharff@onf.fr

#### Nancy-Sud :

Odile FEVE

odile.feve@onf.fr

Dominique COLIN

dominique.colin@onf.fr

#### Epinal :

Jean-Philippe HAEUSSLER

jean.haeussler@onf.fr

Pascal MAIX

pascal.maix@onf.fr

#### Bar-Le-Duc:

Isabelle PIANON

Mathieu CHEVALIER

#### Neufchateau:

Patrick THIERY

patrick.thiery@onf.fr

Christophe DELISLE

christophe.delisle@onf.fr

#### Verdun :

Adrien OCHEM

adrien.ochem@onf.fr

François POUPART

francois.poupart@onf.fr

#### Remiremont:

Vincent DUVAL

vicent.duval@onf.fr

Loïc LEGRAND

loic.legrand@onf.fr

#### Metz :

Jean-Etienne BEGIN

jean-etienne.begin@onf.fr

François LUKAS

francois.lukas@onf.fr

#### Saint-Dié:

Gilles BILOT

gilles.bilot@onf.fr

Willy JANOT

willy.janot@onf.fr

# Sommaire

- 4 à 9 . Chronique des agences
- 10 et 11 . projet d'établissement  
2007 – 2011
- 12. Compte rendu CHSCT
- 13. Actualités
- 14. Immobilier
- 15. Lu pour vous
- 16. Une autre vision du monde
- 17. Brèves
- 18. Fiche de poste
- 19. Simple exercice  
de lecture parallèle
- 20. Humour

# Agenda

16 mai CCHS  
31 mai CAP SA  
01 JUIN CAP TO  
07 JUIN CAP TSF  
08 JUIN CAP ATF-CDF  
29 JUIN CTPT LORRAINE

Autres dates à retenir  
10 juin : journée nationale pour les  
services publics  
24 juin : assemblée générale des  
COFOR à Epinal

# Sites à consulter

<http://www.snupfen.org>  
<http://solidaires.org>

Quelques liens Solidaires :

<http://www.2005plusdexcuses.org>  
<http://www.attac.org>  
<http://www.confederationpaysanne.org>  
<http://www.lesamisdelaconf.org/>



## Le CPE est mort ?

Aurais-je mal compris,

Le Directeur aurait retiré son projet de Contrat de Plan avec l'Etat?

Pris en tenaille par une intersyndicale, pugnace, solidaire qui défend les valeurs communes du métier de forestier et aussi par les personnels déterminés qui multiplient les actions, pour faire entendre leur attachement au service public forestier et pour demander un financement pérenne de la gestion forestière, financement qui permet seul de garantir un service de qualité aux usagers, aux professionnels du bois, notre directeur aurait décidé de reprendre avec méthode et respect des partenaires sociaux son projet de Contrat de plan Etat/ONF.

La forêt, dans un contexte de réchauffement planétaire, doit être gérée en dehors des contraintes du marché. C'est pourquoi, il est plus que jamais primordial de consolider l'assise financière de l'ONF pour qu'il réponde au mieux à l'exigence de service public formulée par les élus et par la société. Voici ce que pourrait être les bases d'un nouveau projet défendu par Drège.

On me dit que le CPE qui est retiré, c'est celui à De Villepin. Mais, pourquoi en serait-il autrement de celui à Drège?

La réponse est collective, TOUS à la Tour.

**Denis LAGNEAUX**

# Chronique des Agences

## 23 Euros le mètre cube

Encore une preuve des dérives de la gestion d'objectifs à court terme de la direction

2300 m<sup>3</sup>, dont 1500 m<sup>3</sup> de chêne de très belle qualité, en forêt domaniale à 23 Euros par mètre cube.

C'est ça l'optimisation de notre capacité commerciale !

Des chênes de toute beauté qui ont poussé en 150 ans, qui ont échappé par chance à la grande guerre sont vendus pour trois francs six sous pour satisfaire les objectifs à court terme de la direction.

Mais comment a t-on pu en arriver là?

C'est assez simple, 55000 euros ça fait bien à rajouter dans les objectifs (qui étaient pourtant déjà atteints) et en plus ça fait 2300 m<sup>3</sup> de moins dans le volume d'inventus.

Et après la direction trouve l'argumentaire : les bois sont loin, vous avez du vous trompez dans le tarif ou dans le pourcentage de houppier, en amélio c'est pas les plus beaux qui partent... Finalement, ces chênes ils sont plutôt médiocres.

Pourtant le marchand de bois les trouve à son goût : il cherche un dépôt pour les trier (tranche, merrain) et les charger en conteneur pour leur faire traverser la moitié de la planète.

Alors c'est vrai, il n'y a pas de route pour accéder à ces parcelles, la traîne est assez longue.

Mais il y a un projet, d'ailleurs l'équipe de terrain avait demandé à ce qu'une portion soit réalisée au moins pour vendre ces parcelles.

Au début, comme l'aménagement va être révisé, il était prévu de demander à l'aménagiste de faire une projection des volumes à exploiter pour voir l'opportunité de réaliser la route.

Mais aujourd'hui l'arbitraire règne, et ils ne se sont même pas donnés la peine d'essayer d'enfumer les personnels de terrain, ils ont décidé de ne pas attribuer de crédits jugeant le projet trop conséquent.

Une fois encore on a pu entendre des arguments aberrants du genre " ces parcelles ne se seraient pas vendues plus cher s'il y avait eu une route ".

A ce moment là, il ne faut surtout plus faire de route puisque cela ne valorise pas les bois...

En réalité, ils ont préféré attribuer

les crédits à des routes pouvant assurer des revenus immédiats (éclaircies d'épicéas).

De plus les fameuses parcelles étant vendues, il n'y a plus d'intérêt immédiat à construire un accès.

La route desservirait ces parcelles mais aussi d'autres parcelles avec des beaux chênes et des jeunes peuplements à éclaircir pour l'avenir.

Mais cela dépasse la vision minimaliste de notre direction avec sa gestion par objectifs et sa politique de dépouillement de la forêt.

Dorénavant, avant de porter le coup de marteau qui signera l'arrêt de mort d'un beau et grand chêne plus que centenaire, une question nous habitera :

A qui profite le crime ?



# Chronique des Agences

## Bar-le-Duc

" Nul n'est censé ignorer la loi et la loi, c'est moi "  
Missions régaliennes, répressions - Passe ton chemin !

Code de l'environnement :  
Sont habilités à constater les infractions aux dispositions des articles L411-1...  
" Les agents de l'Etat et de l'Office National des Forêts commissionnés pour constater les infractions en matière forestière, de chasse, de pêche, d'inspection sanitaire, de protection des animaux ou de protection des végétaux, dans l'étendue des circonscriptions pour lesquelles ils sont assermentés. "

Un agent patrimonial, se trouvant dans une forêt qu'il gère voit passer des individus avec des sacs pour agrainer vers une petite forêt privée, il sait que celle-ci est trop petite pour agrainer, donc il attend que les individus repartent (question de sécurité) puis il va voir. Là il constate l'agraineage illicite, de plus le grain est dans une grosse pelote de fils barbelés. Il s'approche et voit dans le barbelé des

plumes et un bec de pinson des bois, une espèce protégée (il est très compétent en ornithologie).  
Il réunit alors tout les faits, va avec un collègue recueillir la filiation des individus (pour les besoins du PV), consigne le tout dans un PV pour destruction d'espèce protégée qu'il transmet au parquet.

Jusque là rien d'anormal, c'est une histoire banale d'un agent chargé de fonctions de police judiciaire, compétent, qui accomplit les missions qu'il lui sont données par l'état en matière d'environnement..  
Oui mais l'histoire ne s'arrête pas là.

Quelques temps après, il reçoit une note du directeur d'agence, délégué départemental de la Meuse, enseignant en droit à l'école du GREF : Marcel MASSON.

" Je vous informe que j'ai proposé au SERFOB copie de votre PV en conseillant, si le Procureur de la République le consultait, un classement sans suite ".  
Suit un argumentaire d'interprétations personnelles de M. Masson sur la qualité et la validité du PV, les démarches effectuées par l'agent, et les rôles des

AP en matière de police judiciaire.

...  
En bref, Monsieur MASSON doit être un adepte, du " passes ton chemin ", tu as bien mieux à faire qu'à perdre ton temps avec les infractions au code de l'environnement.

C'est bien plus qu'une question de forme.

Sur le fond, il se dessine deux tendances bien marquées :

Le mépris des cadres envers les forestiers. Même si ce PV avait été mal fait, pourquoi brimer son auteur à l'aide d'une note de service incendiaire ? Pourquoi le discréditer vis à vis du SERFOB et du Parquet ? Pourquoi lui donner l'impression que sa conscience professionnelle est une tare ?

L'abandon par la direction des missions régaliennes de l'ONF, consommatrices de temps et non génératrices de profit.

Une consolation quand même : le PV ne sera peut-être pas classé sans suite car deux associations de protection de l'environnement (LPO, France Nature Environnement) se sont portées partie civile.

en bref

### Le martelage est-il une opération sylvicole?

Si on se réfère à l'organisation mise en place par l'ONF en 2002, c'est le service patrimonial qui suit l'état d'assiette et les martelages sont organisés et dirigés par ce service. Donc, patrimoine = sylviculture.

Mais, à y regarder de plus près, il n'est pas rare de voir le responsable du service commercial aller diriger un martelage. De plus, le directeur général a dit : "il faut commercialiser les produits dont le marché est preneur." Ces deux constats laissent à penser que le marteleur va être influencé dans son choix technique, qu'il va de ce fait augmenter le

prélèvement ou, dans des peuplements mélangés, faire un choix de martelage commercial. On pourrait encore ajouter le côté pervers des contrats imposés pour équilibrer le budget de l'ONF. Ces contrats conduisent à une fuite en avant, avec des anticipations sur les états d'assiette.



Conclusion : le martelage n'est plus sylvicole, il est devenu commercial et est en passe de devenir variable d'ajustement budgétaire.

# Chronique des Agences

## Sarrebourg

Gernigon les a  
**PRESQUE tous muselés !!!**

Le petit carré blanc du dernier BQF a fait réagir de nombreuses personnes à Sarrebourg: "mais que fait le Snu", "ce n'est pas acceptable", "il doit réagir". Certains avaient pourtant de bonnes idées et anecdotes pour le canard suivant (le démineur fou, le diktat du journal de Bitche,..., on en parlera peut-être un jour). Quelques jours plus tard, plus rien. Chacun poursuit sa tâche, en ronchonnant bien sûr, car tant de choses ne fonctionnent pas et demandent à être améliorées, mais on en resta là...

Alors oui, que fait le syndicat ? Mais que peut-il faire, si personne ne se mobilise pour le faire vivre !!!

Alors réveillons nous et retrouvons-nous sur des bases simples, pour améliorer notre quotidien professionnel. L'actualité nous démontre qu'en se mobilisant on peut faire bouger les choses.

Une prochaine AG va permettre aux personnes de se réunir, de s'exprimer, de proposer, et d'essayer de redonner un souffle nouveau et DEMUSELÉ.

Quelques brèves tout de même :

La fuite des cerveaux. Nos cadres nous lâchent : responsable US Aménagement, responsable US Entrepreneur, ancien responsable du service commercial. Coïncidence ou premiers signes concrets (car quand la base en parle c'est uniquement un problème d'organisation personnel...) de la difficulté à faire tourner des services dans une agence dont on ne veut pas remettre en cause le fonctionnement. Mais il ne faut surtout pas leur parler d'usine à gaz....

Classement des postes : la pression monte (pression + gaz = DANGER!). Associé à la refonte du système indemnitaire, la pilule commence à être dure à avaler.

Journée du personnel : la cohésion sociale enfin prise en compte ? Il n'aura fallu que cinq années avant de vouloir réunir les personnels de l'agence. Mais bon vaut mieux tard que jamais, ne critiquons pas tout et espérons que cette journée sera enfin le point de départ d'une prise en compte du bien être des gens à l'ONF (et non pas uniquement une action servant à la rédaction d'un paragraphe dans de futurs bilans d'activités). Espérons également que cela n'empêchera pas de monter des pneus neige en fin d'année !!!

Visite du nouveau DT : passage éclair. Les deux UT retenues sont Sarreguemines et Bitche (évitons les coins un peu chaud). 1/2 heure de retard, le traditionnel tour de table, lors de chaque visite un cadre a le droit de sortir du bureau, pour nous c'est RH. Le DT se présente à son tour, CV impressionnant, presque 1/2 heure à lui tout seul. Pause café et Bla-bla-bla. Lorsqu'on demande à parler du poste vacant depuis un an et demi., bizarrement le temps fait défaut (repas pris dans l'UT suivante : 1/2h de route), il nous écoute tout de même, reconnaît que la nomination d'un stagiaire du concours externe serait la meilleure solution, mais bien sûr pas d'engagement. Merci pour le café et à bientôt.



# Chronique des Agences

**M e t z . . . d a m e s ,  
Metz...sieurs,**

Un poste d'administratif  
gelé pour compensation de  
temps partiel,

Un poste d'Ut vacant  
depuis 3 ans,

Un poste de chef de triage  
supprimé à la va vite,

Des postes de terrain  
vacants sans espoir de  
nomination,

Ca c'est le quotidien qui  
commence presque à nous  
sembler " normal " !!!

Alors on peut parler de la  
"routine", du regroupement  
des sites, des loyers pour  
les Cates, de la prime loge-  
ment qui se volatise dans  
la nature, du classement  
des postes, des courriers  
sans réponse, de la motiva-  
tion au travail, du climat  
social...

Il y a aussi quelques points  
positifs, heureusement !  
Mais si l'on se prend 5

minutes, en se calant bien  
au fond de sa chaise, et  
que l'on regarde autour de  
soi, combien de nos col-  
lègues sont meurtris, fati-  
gués, blessés, désabusés  
voire aigris au travail...Il  
doit bien y avoir moyen de  
changer cela, non ?

Dans les 2 mois qui vien-  
nent le nouveau contrat de  
plan doit être signé par le  
DG dans les conditions  
que l'on connaît...Sans  
consultation avec les orga-  
nisations syndicales, sans  
information et discussions  
avec les personnels.

L'étape suivante, celle où il  
va falloir faire coller le pro-  
jet d'établissement pour  
l'ONF avec le contrat de  
plan nous annonce un  
retour de vacances d'été  
particulièrement doulou-  
reux si nous ne sommes  
pas capables de nous  
mobiliser avant ! Le dis-  
cours de la DG sera simple

et clair : nous avons signé  
un contrat avec l'Etat, nous  
devons le respecter. Nous  
serons victimes, et il sera  
trop tard !

Ne baissons pas les bras,  
sortons de notre égoïsme,  
je suis sûr que l'on peut  
encore sinon changer, au  
moins faire évoluer les  
événements en cours...

**AGISSONS VITE !...**



**LORRAINE.immobilier**

A vendre secteur Vosges, deux agences ONF complètes dont une très peu servie.  
Le personnel, disponible, docile et corvéable est livré en options.  
Pour tout renseignement complémentaire vous adresser à :

MM. Max M

Hervé H

Jean-Pierre G

Paul H

Alain N

Faire vite cause mutation et promotion interne.

**petite  
annonce**

# Chronique des Agences

## Epinal

En l'écrivant  
c'est mieux !



2006 va être l'année d'un grand bouleversement à l'UT d'Epinal. Deux postes vont encore être supprimés (départs en retraite non remplacés). Bien que contestant cette évolution, le Snupfen a demandé que les modifications envisagées au sein de l'UT d'Epinal se fassent dans la transparence et après concertation syndicale.

Dans moins de six mois, les départs seront effectifs et il ne filtre rien des projets de la direction.

Le Snupfen fait les proposi-

tions suivantes :

1-Faire le bilan des ETP réels au sein de l'UT qui sera composé d'un RUT, d'un chef de projet et de 9 agents patrimoniaux.

2-Comptabiliser tous les temps affectés à des missions non patrimoniales (CIUT, aménagement...).

Comptabiliser les temps de décharges de service, les temps partiels.

3-Raisonner le découpage sur des équivalents temps plein patrimoniaux

4-Faire le bilan des activités nécessitant compensa-

tion

(Base actuelle : CIUT + Aménagement + Brigade équestre + Temps partiel + décharge de service + Divers = 1 ETP)

5- Pour maintenir les missions horizontales effectuées par certains agents et compenser les absences, il faut donc que les effectifs soient décomposés comme suit : 1 RUT, 1 Chef de Projet, 9 agents patrimoniaux, 1 agent supplémentaire pour compenser les ETP manquants.

## Remiremont

Anne GUIDAT - Anne-Marie LEDUC - Armelle HUMBERTCLAUDE - Aurélie VERGNON - Bernard PIERRE - Brigitte RONFORT - Bruno DIDIER - Catherine THOMAS - Cécile GRANDEMANGE - Christian BEAUDOIN - Christian LOUIS - Corinne LAMBOTTE - Daniel NOYE - Daniel PIERRE - Daniel TOURETTE - Didier RUF - Didier MOUGIN - Dominique HOLVECK - Dominique LALLEMAND - Eric PENROCHEAU - Francis LAVEZ - Franck BERGER - Frédérique MOULIN - Gérard GIGANT - Gérard HARMAND - Gérard MATHIEU - Gilbert HANTZ - Gilles QUCCU - Guy GILIN - Guy PARMENTIER - Jean-Louis HOUBERDON - Hubert VOITTE - Jacques ARMAND - Jean DUCHENE - Jean-François GILLOT - Jean-Luc DEBAILLON - Jean-Marie BERDENAL - Jean-Pierre HANTZ - Jean-Yves BARON - Jérôme BONCHAREL - Joël LEGRAND - Marc TSCHAEGLER - Maurice HEIMBURGER - Michel SOULLIE - Michel BARTHELEMY - Michel COLIN - Michel FAGNOT - Michel MARIN - Michel REMY - Michel VIAL - Myriam ANGLARET - Pascal MOUGEL - Patricia SCHUEN - Patrick LAGARDE - Paul CHRISTOPHE - Philippe JAUMANN - Philippe LAMBERT - Philippe THIAVILLE - Philippe TIXIER - Pierre BERNARDIN - Pierre TOUSSAINT - Régis ANGLARET - Renaud LANGOLF - Sébastien SPIRKE - Stéphane ANTOINE - Stéphane LAURENCON - Sylvie BREINLENMULLER - Vincent PARIS - Vincent DUVAL - Yoann CHOLLET - Yvan MOUGEL - Yves CATTEY - Yvon ABEL



# Chronique de l'Agence... VOSGES

## Réorganisation dans les Vosges : H et M vous déshabillent

Le bruit a été lancé en février, réorganisation dans les Vosges, on supprime une ou deux divisions (pardon, agences)...

Mars, la rumeur s'amplifie et se confirme peu avant la manifestation du 23 mars : on supprimerait Neufchâteau et/ou Remiremont...

Début avril, M affirme qu'il n'a aucun projet écrit, mais propose un topo pour le CTPT du 13.

Nous vous livrons en pages suivantes l'intégrale, sans les commentaires puisque nous étions absents de ce CTP là, nous.. ;

Que peut-on y lire au chapitre 4 sur les moyens humains : RIEN.

Et au chapitre 5 sur l'organisation : " Se calquer et calquer les services sur la qualité, mettre en place une flexibilité interne et diminuer le coût de nos prestations... " VASTE PROGRAMME !

A part ça, circulez, y a rien à voir.

Ce que l'on sait par ailleurs, et le DA de Saint-Dié l'a dit haut et fort devant tous ses personnels,

c'est que le but est d'aboutir à deux agences pour les Vosges, une de plaine et une de montagne (deux agences pour le département, comme en 54,55 et 57, étrange alignement par le bas).

Ce



que l'on devine aussi, c'est que H (sans M) a programmé de bouffer toutes crues les agences de Remiremont et de Neufchâteau, en mettant Saint-Dié au pas et en centralisant un maximum de services sur Epinal. M n'était pas présent au début du processus, mais il ne va sûrement pas s'opposer vigoureusement à H qui l'a remplacé au poste envié de secrétaire général du Snigref. Comme dit par ailleurs, H a l'ambition démesurée, taillée sur

mesure à la longueur de ses dents et à la largeur de ses épaulettes.

Autrement, comme en 2002, des cadres vosgiens ont écrit qu'ils n'étaient pas d'accord avec la manière. Leur mouvement ira-t-il au delà de ce coup de sang ? Nous les invitons à rejoindre le SNUFFEN pour défendre l'idée d'un service public forestier proche de la forêt et du terrain.

Ah au fait, on oubliait : le but de cette " adaptation ", pour M, c'est de diminuer le nombre des personnels administratifs qui avaient été à peu près épargnés en 2002 (nous disons bien, " à peu près "). Et si il peut en profiter pour supprimer encore quelques forestiers de terrain, il ne se gênera pas.

Nous avons le pouvoir de dire non, et de conserver des services de gestion forestière équilibrés et proches du terrain. Seulement il faudra se battre. Pour cela, nous vous invitons à nous rejoindre pour faire valoir nos arguments.

2002, les techniques, 2006 les administratifs, et en 2010, on sabre dans les effectifs d'ingénieurs ?

## Saint Dié

### Roulez 4X4 !

Le 7 avril dernier, contre l'avis du service patrimonial, et sans demander l'avis à quiconque d'autre, le Directeur d'Agence a signé une autorisation de circuler sur tout les routes

forestières de l'agences (sans restriction) pour les véhicules 4X4 du géoparc de Saint Dié (circuit de sport motorisés près de Saint Dié).

Il s'agit d'une erreur de sa part, et le BQF signale à tous que cette autorisation ne vaut que pour les routes ouvertes à la circulation, bien sur !

**Si d'aventure un forestier trouve un véhicule sur route fermée et qu'on lui oppose cette autorisation, nous ne saurions trop lui conseiller de faire normalement son travail et de verbaliser.**

**Cette autorisation signé du DA est nulle et non avenue sur route interdite à la circulation, qu'on se le dise !**



# Projet d'établissement

Afin de mieux avaliser les rumeurs vosgiennes, MM anticipe sur le contrat de plan et nous concocte déjà un projet d'établissement applicable au 01/01/07. Il en a livré la primeur aux syndicats qui n'ont pas boycotté le CTPT du 13 avril. Nous l'avons eu ensuite, le voilà :

OFFICE NATIONAL DES FORETS  
Direction territoriale de LORRAINE

**CTPT du 13 avril 2006**

## **PROJET D'ETABLISSEMENT 2007-2011 pour la LORRAINE**

### **1 - L'ONF en 2006**

#### **Analyse interne :**

Les missions de l'ONF LORRAINE  
L'organisation actuelle suite au PPO  
Qualité et certification  
Climat social  
Audit IG

#### **Analyse externe :**

Environnement social  
Environnement politique : CR, CG, Contrat Etat-Région, Pôles de compétitivité, Pôles d'excellence rurale  
Environnement réglementaire  
Environnement économique  
Les clients de l'ONF-Lorraine  
    Les acheteurs de bois  
    Les communes forestières  
    Les clients privés  
    Clients spécifiques  
Les fournisseurs de l'ONF-Lorraine  
    Prestataires et sous traitants  
    Autres fournisseurs

### **2 - GRANDS ENJEUX STRATEGIQUES 2007-2011 POUR L'ONF-LORRAINE**

#### **La forêt publique, notre cœur de métier**

Achever sa reconstitution au meilleur coût  
Disposer d'une planification de sa gestion (aménagement) respectueuse de la gestion durable

#### **La filière bois, notre principal client**

Répondre à ses besoins  
Accompagner sa mutation et sa modernisation

#### **Les communes forestières, des clients partenaires à traiter avec la plus grande attention**

Quels services leur apporter à un coût raisonnable ?  
Baisser les coûts de nos prestations marchandes

#### **Les autres clients, des marchés à consolider ou conquérir sur des thématiques limitées et ciblées**

### **3 - LE PROJET D'ETABLISSEMENT : Des projets phares répondant aux grands enjeux stratégique**

#### **FORET :**

- améliorer notre performance dans le montage des dossiers de financement et assurer un lobbying auprès des financeurs
- renforcer notre performance et notre capacité de production d'aménagements forestiers
- disposer d' SIG unique, performant adossé sur des bases de données définies et communes
- disposer de guides de sylviculture modernes, appliqués par tous les forestiers de terrain

#### **FILIERE BOIS :**

- disposer de données actualisées sur le capital productif forestier et son accroissement
- appréhender nos prévisions de récoltes à 3 /5 ans en quantité et en qualité
- développer les contrats d'approvisionnements de produits bois en y incluant de la valeur ajoutée (bois énergie, bois d'industrie, sciages courants)

#### **COFOR**

- définir et calibrer un service forestier unique et moderne (déclinaison Lorraine de la charte de la forêt communale)
- baisser les coûts de nos interventions travaux et en augmenter la quantité

#### **AUTRES CLIENTS :**

- appréhender les marchés porteurs
- sur lesquels nous sommes déjà
- sur lesquels nous devons aller

#### **4 - LE PROJET D'ETABLISSEMENT : Des moyens humains, matériels et immatériels (compétences) à mettre en place pour réaliser les projets phares et les quantifier**

#### **5 - LE PROJET D'ETABLISSEMENT : Une organisation à faire évoluer dans le cadre d'objectifs fixés**

- intégrer totalement les processus et la qualité à notre organisation
- disposer de communautés de travail par processus, de taille suffisante , permettant continuité du service et professionnalisme
- mettre en place une flexibilité interne basée sur la polyvalence des administratifs et techniques et en réduisant la scission PEF/POF
- diminuer le coût de nos prestations et améliorer le solde financier de l'ONF Lorraine

#### **6 - LE PROJET D'ETABLISSEMENT : Le calendrier**

01 janvier 2007

#### **7 - LE PROJET D'ETABLISSEMENT : La méthode**

##### **1- Validation des grands enjeux stratégiques et des projets phares ( avril àjuin 2006)**

- apports des cadres des agences
- apports des services fonctionnels des agences et de la DT
- apports des UT et des US
- apports des OF
- Synthèse des DA : validation en conseil d'agence
- Synthèse DT
- Validation en COTER
- Présentation au CTPT de juin 2006

##### **2- Organisation et moyens (juin à octobre 2006)**

- Groupe de travail par processus : bilan quantitatif et qualitatif de l'organisation et du fonctionnement actuels, propositions des moyens et d'organisation
- Synthèses et validations en COTER
- CTPT de novembre

##### **3 - Présentation aux clients et partenaires de l'ONF : décembre**

##### **4 - Mesures d'accompagnement: communication, forum, cabinet spécialisé**

---

Comme dit plus haut, on constate qu'il n'y a rien au chapitre 4 sur les moyens humains et qu'au chapitre 5 sur l'organisation on peut lire : *“ Se calquer et calquer les services sur la qualité, mettre en place une flexibilité interne et diminuer le coût de nos prestations...”*

On lit aussi *“disposer d’SIG unique et de guides de sylviculture moderne”,* puis *“définir et calibrer un service forestier unique et moderne”.*

Vous aurez compris, il faudra être unique et moderne, tant pis pour les anciens, trèves de Balivernes !

suite au prochain numéro.

# Bref compte rendu du CHS Lorraine du 21 avril 2006



Ce CHS avait commencé pour nous en février, à l'occasion d'un courrier envoyé au président du CHS et demandant la tenue d'un CHS spécial et urgent pour voir et essayer de résoudre les problèmes sur les sites de Epinal et Neufchâteau, dans les Vosges. Le président du CHS (ou est-ce le DT ?) a refusé. Dès lors, nous avons programmé nous mêmes les visites pour début avril, afin de rendre compte au CHS le 21.

Le président du CHS a voulu que nous attendions son feu vert pour ces visites, mais nous les avons (partiellement) réalisés quand même.

Et la séance du CHS s'est tenue normalement. Pas besoin d'entrer ici dans le détail, nous vous livrons juste des impressions.

Concernant les problèmes qui ont secoué l'agence de Metz, nous apprenons qu'il n'y a pas eu de rapport réalisé par le psy qui a été sur place pour dénouer l'affaire. Pas de rapport, alors qu'on nous en parlait depuis des mois... Pourquoi nous avoir laissé nous, membre du CHS, mais surtout les personnels de Metz, dans l'attente d'un rapport qui n'existait pas ?

Concernant Neufchâteau, le président accepte note visite et nous en faisons un compte-rendu verbal (le rapport verra-t-il le jour ?).

Trop de travail et pas assez de personnel, des absences répétées qui pèsent, des jeunes qui se sentent en retrait et moins bien lotis que les anciens... Un mélange explosif qui ne peut amener qu'à une déconfiture des services. On veut bien croire que l'agence a été recréée rapidement en 2002, mais en trois ans on avait les moyens de la consolider, ce qui n'a pas été fait. Et aujourd'hui, la réponse vosgienne semble être dans la disparition de l'entité.

Sur ce point, le président du CHS a laissé le DT s'exprimer : "je n'ai aucun moyen ni aucune latitude pour embaucher, tout passe par Paris et par le filtre du contrôleur d'Etat qui refuse". Si c'est vrai, alors le directeur de notre région de près de 1000 personnels ne serait depuis toujours qu'un pantin qui obéit aux ordres ? Ou est-ce vraiment un directeur ? Ce blocage est-il dû à la phase de négociation du contrat de plan ?

Que peut-on penser d'un établissement qui recrute depuis des mois des cadres supérieurs à tour de bras sans difficultés et qui s'avoue incapable d'embaucher deux ou trois secrétaires ?

Pour nous, quand il est question de conditions de travail, il n'est pas question de pouvoir, mais de vouloir : soit on veut régler les difficultés de Neufchâteau et on embauche, soit on laisse les personnels volontairement dans les difficultés.

Concernant les suites de l'enquête de climat social, le président nous annonce la mise en place d'un indicateur de climat social qui

sera tenu au jour le jour à la DT et agence par agence. Absences, maladies... tout sera noté, même les CTP non tenus. Nous demandons à ce que les boycotts soient notés, indicateur plus parlant que simplement CTP non tenu. Nous avons là-dessus un auxiliaire surprise : le Snaf soutient notre demande pour que les boycotts soient comptabilisés, car il boycotte souvent et veut que ça se sache ! Nous lui avons alors fait part de notre regret quant au boycott manqué par ses soins du CTPT de la semaine précédente, qui nous a laissé seuls avec la CGT dans le couloir, quant le CTP se tenait grâce à eux. Un oubli sans doute !

Nous n'avons pas pu finir l'ordre du jour du CHS, pour cause d'heure tardive. Rendez-vous est pris en juin pour terminer la réunion.

Ah, au fait, des visites de sites sont programmées mi mai pour Epinal, mais aussi pour retourner à Neufchâteau... La direction, pardon, le président du CHS, veut peut être y voir les effets des mesures prises. Quelles mesures ?

# N6



# Bois énergie

Question de bon sens.

Un important projet Bois-énergie semble vouloir voir le jour dans le département des Vosges. Ce projet, poussé par le Conseil Général soulève quelques questions.

Le SNUFFEN, s'il partage la volonté du développement de la filière bois énergie rappelle qu'il est fermement opposé à la filialisation de cette activité à l'ONF.

Il semble que le projet vosgien soit un projet industriel de grande envergure, contraire aux objectifs recherchés de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'économie de combustibles fossiles.

Les projets Bois-énergie doivent en effet répondre aux exigences suivantes :

- 1 - Circuit d'approvisionnement court
- 2 - Micro-chaufferies collectives
- 3 - Préservation du milieu forestier par restitution d'un volume de biomasse (rémanents...)
- 4 - La production d'électricité n'est à rechercher qu'en dernier ressort pour utiliser le surplus d'énergie produite.

Si un projet Bois-énergie ne satisfait pas à ces quelques règles, il est négatif en terme d'économies TEP et écologiques (émission de CO2) .



## Classement des postes

Le Snupfen a clairement marqué son opposition au classement des postes. Outre l'opacité dans laquelle a été menée la réflexion, outre le fait que le DG s'octroie le pouvoir d'extension d'une mesure réservée aux postes d'encadrement supérieur de la fonction publique, le classement apparaît surtout comme une mesure d'individualisation et d'asservissement du salarié (un peu comme le CPE qui oblige le salarié à courber l'échine).

**Mais , soyons zen et sachons garder notre bonne humeur.**

**Le BQF vous propose en contrepartie une nouveauté :**

### le classement trimestriel des nuisibles.



Explication : Nous noterons nos directeurs tous les trimestres La note sera attribuée après réunion de la commission nationale d'évaluation. La Note va de N1 à N6. Nous ne ferons figurer dans nos colonnes que le premier de la liste en fonction de ses exploits du moment.

Pour le 2 ème trimestre 2006, le comité d'évaluation a remis sa copie. Le premier de la liste est le D.A. d'Epinal noté N6

# Habitat

## INFORMATION A TOUS CEUX DONT LA MAISON FORESTIERE S'ECROULE ou presque...

Lors de la présentation au CTPC du 17 janvier de l'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses (EPRD) 2006, le SNUFFEN a relevé les budgets édifians consacrés au fonctionnement mais surtout à l'investissement de l'immobilier bâti à l'ONF. Au moment où brûlent des maisons forestières en Lorraine, la direction assume pleinement de ne consacrer que le strict minimum pour les travaux d'entretien...

Voici quelques chiffres pour illustrer le propos.

L'investissement consacré aux locaux d'habitation dans l'EPRD 2006 est en baisse de 39% par rapport à l'année dernière ! Pas la peine de chercher loin où va cet argent. On le retrouve une ligne budgétaire plus bas, dans la case "locaux administratifs" avec +35%!

Forestier, inutile d'espérer la fin des courants d'air de ton bureau, les fenêtres "double vitrage" sont déjà installées, mais au Campus de Velaine-en-Haye... (et en plus, en PVC...)

Mais voici le plus symbolique : alors que le montant total du programme 2006 pour TOUS les locaux d'habitations de l'ONF s'élève à 2,5 millions d'euros, la DG s'accorde modestement la moitié (1,2 M d'euros !) pour la seule rénovation de la Tour ! Et encore, il ne s'agit que de refaire l'accueil du rez-de-chaussée! Mazette !

Renseignement pris, l'architecte serait déjà choisi...

Forestier, toi qui contacte pour la troisième fois le même plombier pour qu'il réactualise son devis d'il y a trois ans, en espérant

que "ça y est, cette année, ils vont m'accorder l'autorisation de faire les travaux de la salle de bain !", oublie ! A défaut d'une baignoire sans fuite, tu pourras apprécier la future entrée de la Tour... à la prochaine manif !

Idem pour les locaux techniques, chefs d'UT, ne rêvez pas trop ! Ce n'est pas encore en 2006 que le local de réunion sera repeint ! En effet, sur les 3 millions d'euros du programme, plus de la moitié (1,6 M d'euros) iront à la restauration des gîtes pour les circuits Retrouvance de la Drôme et de l'Ariège (en bref, de l'argent des maisons forestières employé à faire grossir le chiffre d'affaire de l'activité conventionnelle...)

La Lorraine n'échappe pas à ce phénomène, puisque le budget d'investissement pour 2006 prévoit autant d'argent pour les locaux administratifs et techniques que pour les habitations ! Respectivement 963 000 euros pour les bureaux et 966 000 euros pour plus de 400 MF !

Il est clair que tout cet argent consacré à la rénovation du Siège à Paris, c'est autant de moyens en moins pour les maisons forestières et les locaux en région.

Aujourd'hui, chaque DT doit pouvoir "payer", par la vente de MF, ses moyens alloués à l'investissement immobilier. C'est ainsi qu'en 2005, en Lorraine, la DG a accordé une tranche de 39 000 euros ferme et a conditionné 392 000 euros à la vente de maisons par la région. Jusqu'ici, la région a profité d'un "volant" de MF libérées lors des départs de titulaires de

postes supprimés en 2002. Grâce à celui-ci, les nouveaux locaux de la DT ont pu être rénovés, et cette année encore, d'importants travaux sont prévus (remplacement des fenêtres pour 800 000 euros, à ce prix là, seront-elles en bois certifié au moins ?). C'est pourquoi, 8 projets de cessions seront réalisés par les Agences en 2006.



Cette politique ne pourra durer que le temps de liquider les "surplus" de locaux et de terrains constructibles.

Tout le monde connaît l'âge et l'état catastrophique du parc de maisons forestières en Lorraine. Il est le résultat de décennies de négligence et de sous-investissement dans les travaux de rénovation du patrimoine de l'Office.

Aujourd'hui, il reste quelques logements à vendre. Mais, demain, qu'en sera-t'il ?

# Avantage ... ou désavantage en nature.

Le SNUPFEN a demandé à plusieurs reprises à la direction d'apporter les éléments d'explication à chaque personnel concerné par les nouvelles modalités d'estimation des avantages en nature (logement NAS).

Celles et ceux qui sont logés par NAS auront certainement perçu que certaines modifications avaient été apportées aux modalités d'estimation des avantages en nature. Les modifications portent sur le calcul du montant des avantages en nature comme assiette des cotisations de sécurité sociale et le calcul du montant des avantages en nature servant à l'établissement de l'impôt sur le revenu 2004.

Deux modes de calcul sont possibles, sachant que c'est le plus avantageux qui doit être retenu. Mais, quelque soit le mode de calcul retenu, vous l'aurez compris, il s'en suit une hausse parfois considérable du montant à déclarer. Pour vérifier, il vous suffit de comparer le récapitulatif des traitements 2004 et 2005, fourni par l'administration et là, y a pas photo, la différence saute aux yeux. Ainsi, un de nos collègues a vu le montant des avantages à déclarer augmenté de 290%.

L'ONF s'est borné à appliquer le nouveau mode de calcul. Le Snupfen, conscient des bouleversements que pouvait générer cette nouveauté a demandé à l'ONF de fournir individuellement toutes les explications nécessaires. Suite à notre requête, la direction s'est engagée à fournir les explications à ceux qui en feront la demande. 343 personnels sont concernés, 15 ont contacté le service RH, nous invitons donc les 328 autres à se rapprocher du service RH de la DT pour avoir tout les renseignements utiles.

---

(exemple : au moment de mettre en page le journal, ma feuille de déclaration d'impôt arrive dans la boîte aux lettres. Bref calcul et la nouvelle se confirme : à cause de la modification, je saute d'une tranche d'impôt, et pas n'importe laquelle ; je passe de Non Imposable à Imposable, merci !

signé : le maquettiste du BQF)

## Tout a commencé un jour de 1972.

Titre d'un article paru dans le Monde diplomatique de mars 2006 qui relate la mise en place de l'individualisation du travail dans les années 1970.



Ce ne pourrait être qu'un fait historique. Pourtant, à lire cet article et à comparer ce que nous vivons au quotidien, des similitudes troublantes apparaissent.

Extrait : " L'individualisation n'est pas apparue seulement en raison de la récente modernisation, liée à la crise ouverte par les nouvelles formes de la concurrence et l'évolution du marché. Dès le début, le patronat concentre ses efforts sur l'individualisation systématique de la gestion des salariés, véritable cheval de Troie lancé dans la bataille pour inverser un rapport de force devenu par trop défavorable.. Conçue pour miner la capacité des salariés à contester de façon massive, cette individualisation prétend satisfaire...la prise en compte de la personne, de ses besoins, de son mérite. C'est alors le début d'une longue série de réformes qui vont significativement transformer la vie au travail. Cela s'accompagne de l'individualisation des primes... .

A cette époque, apparaissent des critères qui s'appuient sur les compétences des salariés, appelées "critères classants".

La communication fait passer d'autres valeurs que celles véhiculées par les syndicats. Ainsi, le patronat veut instaurer des relations directes entre les salariés et leur hiérarchie, afin de marginaliser l'influence des collectifs.

1990, voit la généralisation des entretiens directs. Le salarié s'engage sur des objectifs et participe à l'évaluation de ses performances un an plus tard. Ces évolutions ont conduit à une atomisation des rapports sociaux qui se caractérisent par l'existence de puissants collectifs et par une solidarité. "

C'était en 1972 chez Peugeot. Nous sommes en 2006 à l'ONF et ce que nous y vivons ressemble furieusement



## On s'habitue

- à ce que l'argent gouverne les rapports sociaux
- à gagner plus qu'avant quand d'autres rament toute leur vie avec SMIC, RMI
- à ce que certains managers reçoivent en prime annuelle l'équivalent d'un salaire annuel de base
- à ce que la surprime des uns soit payée par la déprime des autres
- à ce que la surcharge de boulot des uns alimente le chômage des autres
- à ce que beaucoup vivent en sous-estime des autres et d'eux-même, avec des petits boulots... de merde, sans statut, sans reconnaissance, sans épanouissement
- à ce que les jeunes commencent leur carrière pour 70% d'entre eux par un CDD, par des stages non rémunérés ou des petits boulots chez intérim et cie
- à ce qu'ils rament jusqu'à 30 ans pour pouvoir faire peut-être des projets solides
- à ce que les actionnaires, joueurs sans scrupules ou citoyens honnêtes, ramassent 115% de leur mise
- à ce que les syndicats majoritaires pansent les plus grosses plaies, sans plus...

On s'habitue à ce que certains d'entre nous en crèvent sur tous les trottoirs de toutes les villes du monde

C'est la dure loi de la jungle et le bonheur des meilleurs est à ce prix

Faudra bien continuer à s'habituer, pas vrai ?

## L'autre Amérique

- Des jeunes qui montent et animent un fonds de micro-crédit dans des banlieues de capitales gigantesques où il n'est pas toujours facile de vivre en sécurité,
- Des jeunes qui dénoncent la corruption et la dérive de certains responsables politiques sur des radios locales avec des " risques " pour eux,
- Une femme qui se bat seule ou presque pour réhabiliter avec l'ethnie d'origine la forêt native dont elle a été spoliée,
- Des populations " indigènes " qui défendent leur terre face à l'appétit des grands propriétaires, promoteurs et autres " explorateurs " intéressés de tout poil,
- Des artisans qui s'unissent en coopérative à plusieurs centaines pour faire reconnaître la qualité et la valeur de leur travail artistique (bois, cuir, céramique...),
- Des Paysans qui se partagent la terre pour mieux la respecter et appliquent des méthodes de culture préservant la santé des autres comme la leur,
- Des ouvriers qui réinventent l'esprit coopératif dans des entreprises autogérées de plus de 50 associés,
- Des Président de Républiques qui s'impliquent vraiment avec leurs concitoyens pour chercher des voies de partage des richesses,
- Des gens qui n'oublient pas que le bien vivre se cultive toujours mieux ensemble et en accord avec le milieu vivant dont nous faisons partie.

C'est tout cela que l'on peut découvrir dans l'autre Amérique " plus au Sud ", celle des peuples rackettés et barbarisés par des colons cupides et prétentieux venus d'Europe pour asseoir leur puissance

Au milieu des villes inhumaines comme dans les espaces naturels immenses des gens se tiennent debout ... ensemble !

Au pied des Andes une femme MAPUCHE (ethnie d'origine de la Patagonie) pose la bonne question : " pourquoi chercher à devenir toujours plus riche ? "





# LOLF, Contrats, Objectifs, Entretiens individuels, Primes d'objectifs et Classement des postes.

Cà y est, tout y est. La LOLF, mise en place dans l'ensemble de la fonction Publique, que la classe politique et nos patrons se sont bien retenus de rendre lisible, commence à produire ses effets. Elle est l'outil de casse de cohésion sociale par excellence. Bien sûr, les fonctionnaires restent fonctionnaires, mais la finalité du service public est remise directement en cause. Il faut être rentable et, par voie de conséquence, réorienter les actions.

Le contrat est la suite logique. On fixe les priorités et le tour est joué. Pour que ça fonctionne, il faut individualiser la gestion des personnels. Première étape : casser les collectifs, faire miroiter des avancées sociales, (promotions) , mettre en place du management par objectifs, le salarié croit qu'on s'intéresse à lui au travers de l'entretien, il croit qu'avec le classement du poste, il va être reconnu. Lorsqu'il se réveille, il découvre que le "hasard de la vie" – ce sont les mots de la DRH- ne l'a pas servi, soit qu'il est indésirable (pour les managers, ce sont les irréductibles et on y retrouve les syndicalistes), soit qu'il est forestier patrimonial (le cœur de métier pourtant), et en tout état de cause, qu'il n'est pas dans le service qui va bien (management ou conventionnel).

Pour ceux qui croyaient au vertu du classement des postes, nous les appelons à relire ce passage de la NS 06-G-1274 , page 7 : "Le classement des postes est réexaminé à l'occasion de chaque mise en appel du poste" et c'est la commission occulte qui tranche.

Il faut pour tous néanmoins passer l'épreuve de l'entretien annuel, car il s'agit bien maintenant d'une épreuve (dévoiement de ce qu'on pouvait voir de positif dans l'entretien). Tous les ans, il faut quasiment repasser un examen d'embauche, se justifier sur tout, et passer à la formatrice d'esprit. Gare à celui qui n'est pas dans le moule.

On se dit. Ca y est. Le patron a réussi à mettre au pas les personnels. Sauf qu'à y regarder de plus près, et l'enquête de climat social l'a révélé, les ambiances se sont dégradées, les personnels sont démotivés et il y a une tendance au repli sur soi qui est contre-productive.

## Info brève

### le classement des postes

Le Snupfen invite les personnels classés à contester leur classement auprès de leur direction et à lancer une procédure de recours gracieux.

### le régime indemnitaire

Le nouveau décret sur le régime indemnitaire signé le 30 décembre 2005 spécifie qu'il s'applique à compter de 2005. Le Snupfen invite les personnels à réclamer le versement des primes dues pour 2005 au titre de ce nouveau décret.

### Le contrat de plan et les projets de la direction

Le Snupfen a commencé un cycle d'entrevue pour alerter les politiques, leur faire part de nos propositions et connaître leur positionnement sur l'avenir de la gestion forestière.

Ont déjà été rencontrés :

C Poncellet : Président du Sénat et du Conseil général des Vosges

C Franqueville : Vice-Président du Conseil régional de Lorraine et Maire de Bulgnéville

JC Gaultier : Député de la circonscription de Neufchâteau

E Pourcher : Conseiller Général des Vosges – Maire de Frémifontaine

M Heinrich: Député Maire d'Epinal

Le Préfet des Vosges

Entrevues projetées : JP Masseret – Président du Conseil régional, les députés des 4 départements etc.

## Bulletin d'adhésion au SNUPFEN

NOM \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ Grade \_\_\_\_\_ Groupe et échelon \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Ce bulletin est à envoyer à Jean-Etienne BEGIN, MF de Wuisse, 57170 WUISSE  
ATTENTION : L'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de P.A.C auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

# Fiche de poste

85593111 - Directeur d'agence

DESCRIPTION DU POSTE		
Service de rattachement	DT	Où vit le bon Dieu
	AGENCE	Où vit un bon apôtre
	U.O.	Quelques frères biens dévoués
Résidences administratives	Jolie si possible	
Poste	A découvrir	
Poste mis en appel	Oui	
Situation Poste	Susceptible d'être vacant... A tout moment !	

LOCALISATION DU POSTE		
Logement	Non logé	
Commune du poste	Petit nuage	
Délocalisation possible	Sur terre	

FICHES METIERS			
Métier n°1 (Métier dominant)	M2X-- DIRECTEUR D'AGENCE Directeur d'Agence (100%)		
Métier n°2	Pourquoi, ce n'est pas un temps plein ?		
Métier n°3	A ce niveau on s'inquiète vraiment.....		
Profil et perspective du candidat	Formation et expérience souhaitées		Curieusement cette case reste vide....
	Compétences requises ou à acquérir	Savoir-Faire Capacité de négociation. Capacité à animer une équipe.	Savoir faire croire que...
Descriptif du poste	Savoir-Etre	Qualités relationnelles, disponibilité.	Ecouter, mais ne rien dire...
	Objectifs et perspectives d'évolution	Contribuer à la poursuite des évolutions en cours visant à clarifier, renforcer puis stabiliser le cadre de mission de l'ONF (volet du contrat Etat-ONF),	APPLICATION DU NOUVEAU CONTRAT DE PLAN
	Champ d'intervention	Là où vivent encore quelques forestiers	
	Activité de base	Assume une grande part du management opérationnel et de la supervision des activités de production. Assure un soutien direct aux UT et aux US. Contribue à l'élaboration de nos divers projets de développement et des prochains programmes de développement régional : responsable qualité régional, pilotage de divers processus, suivi de l'exécution du budget, chef de projets complexes (certification).	C'est pas un poste à temps plein ça ?
Conditions particulières d'exercice	Faculté d'adaptation, grande disponibilité. Assure la représentation et l'intérim du directeur régional en cas d'absence ou d'indisponibilité de celui-ci.		Intérim rémunéré ou pas ?

PERSONNELS CONCERNES	
Catégorie du poste	Ingénieur très bien rémunéré, mais.... Classement Catégorie C exécutant sans marge de manœuvre Poste offert aux non titulaires

## SNUPFEN : COTISATIONS 2006

Grade	Cotis	Grade	Cotis	Grade	Cotis
ATF	120	SACS	198	IDTEF/CdM	330
ATFP/Adj	132	TPF/SACE	204	AA1cl	336
CDF/Adj 2cl	144	CTF	216	IGREF	348
CDFP/Adj 1cl	156	CATE	228	IC/IGREF	400
TO	162	ITEF/AA	252		
TSF/SA	180	AA2cl	282		

stagiaires retraités : 50 %  
Temps partiel : cotis x %  
de temps travaillé  
Droit privé : 0,75 salaire net  
Agents non imposable sur le revenu (hors avantages liés aux placements) : 34 % de la cotisation du grade, fournir copie de l'avis

# Simple exercice de lecture parallèle

Sur l'air de " l'opportuniste " de Jacques DUTRONC

"à ceux qui ont oublié le boycott du dernier CTPT"

Je suis pour le communisme  
Je suis pour le socialisme  
Et pour le capitalisme  
Parce que je suis opportuniste

Il y en a qui contestent,  
qui revendiquent et qui protestent  
Moi je ne fais qu'un seul geste,  
Je retourne ma veste,  
je retourne ma veste,  
toujours du bon côté

Je n'ai pas peur des profiteurs  
ni même des agitateurs  
J'fais confiance aux électeurs  
Et j'en profite pour faire mon beurre

Il y en a qui contestent,  
qui revendiquent et qui protestent  
Moi je ne fais qu'un seul geste,  
Je retourne ma veste,  
je retourne ma veste,  
toujours du bon côté

Je suis de tous les partis,  
je suis de toutes les parties  
Je suis de toutes les coteries,  
je suis le roi des convertis

Il y en a qui contestent,  
qui revendiquent et qui protestent  
Moi je ne fais qu'un seul geste,  
Je retourne ma veste,  
je retourne ma veste,  
toujours du bon côté

Et je crie vive la révolution  
Je crie vive les institutions  
Je crie vive les manifestations  
Je crie vive la collaboration

Non jamais je ne proteste,  
ne revendique, ni ne proteste  
Je ne sais faire qu'un seul geste  
Celle de retourner ma veste,  
celle de retourner ma veste,  
Mais toujours du bon côté

Je l'ai tellement retournée,  
qu'elle craque de tous côtés  
À la prochaine révolution,  
je retourne mon pantalon

Nous on fait partie du SNAF  
Et nous du SNTF  
Et bien sûr nous de FO  
Parce que l'on est opportuniste

Il y en a qui contestent,  
qui revendiquent et qui protestent  
Nous on n'sait faire qu'une seule chose  
C'est retourner no'te veste,  
c'est retourner no'te veste  
Du côté d'la DT.

On n'a pas peur du SNUPFEN  
ni même de la CGT  
On fait confiance au DT  
Et même aux directeurs d'agences

Il y en a qui contestent,  
qui revendiquent et qui protestent  
Nous on n'sait faire qu'une seule chose  
Siéger au CTPT,  
siéger au CHS,  
à côté du DT

On est de toutes les instances,  
de toutes les réunions  
Et on emmerde les autres,  
ceux la qui n'veulent pas coucher

Il y en a qui contestent,  
qui revendiquent et qui protestent  
Nous on n'sait faire qu'une seule chose  
Bouffer avec le DT,  
les directeurs d'agences,  
toujours à la même table

Et on crie vive les instances  
On crie vive les réunions  
Vive les bouffes avec le patron  
On crie vive la collaboration

Non jamais on ne proteste,  
ni revendique, ni ne proteste  
On ne sait faire qu'une seule chose  
Celle de retourner no'te veste,  
celle de retourner no'te veste  
Du côté d'la DT

On les a tellement r'tournées,  
qu'elles craquent de tous côtés  
À la prochaine réunion,  
on baisse no'te pantalon

**CD**

MANIFESTANTS  
SOYEZ PRO JUSQU'AU BOUT

